

Publicité

🏠 » ARGENT » ENTREPRISES

Hydro-Québec: il tenait à son boni de 625 000\$ et il l'aura!

La société d'État paiera à un nouveau VP la juteuse prime que devait lui verser la Caisse de dépôt



PARTAGE

**SYLVAIN LAROCQUE**

Jeudi, 27 juin 2024 00:00

MISE À JOUR Jeudi, 27 juin 2024 07:20

Hydro-Québec s'apprête à verser 625 000\$ à son vice-président directeur aux stratégies et aux finances afin de «compenser» la partie du boni annuel qu'il a perdue en quittant la Caisse de dépôt.

• **À lire aussi: Québec songe à doubler la rémunération des grands patrons d'Hydro**

• **À lire aussi: Fini les primes d'embauche chez Hydro-Québec**

PDG d'Hydro depuis l'été dernier, Michael Sabia a recruté Maxime Aucoin en septembre 2023. Les deux se sont connus à la Caisse: M. Sabia a dirigé l'institution de 2009 à 2020 et M. Aucoin y a travaillé de 2012 à 2023.



«Un montant compensatoire de 625 000\$ sera versé [à M. Aucoin] le 4 juillet s'il est toujours à l'emploi d'Hydro-Québec à cette date. Cette somme est

équivalente à la portion du boni de l'année 2023 non payée par son employeur précédent», explique le géant de l'électricité dans une réponse à une demande d'accès à l'information du *Journal*.

«Il s'agit d'une pratique courante dans l'industrie», ajoute-t-on.

«C'est vrai que c'est une pratique assez fréquente», notamment lorsqu'une société d'État veut attirer des dirigeants du secteur privé, confirme François Dauphin, PDG de l'Institut sur la gouvernance.



«Ce qui est plus rare, c'est que dans ce cas-ci, on attire quelqu'un du secteur public vers le secteur public, d'une société d'État à une autre», ajoute-t-il toutefois.

«Indemnités de transition»

Maxime Aucoin a également reçu une «indemnité de transition» de 25 870\$ en mars, indique Hydro-Québec.

Trois autres nouveaux dirigeants d'Hydro ont eu droit à de telles indemnités: Jeanne Olivier, cheffe de cabinet de Michael Sabia (52 800\$), Joël Thibert, vice-président à la planification stratégique (50 000\$), et France Wong, vice-présidente au marketing (50 000\$).



En 2018, pourtant, le vérificateur interne d'Hydro estimait que le versement de primes d'embauche constituait une pratique «contrevenant directement à la politique de rémunération incitative et au décret gouvernemental adopté à cet effet».

À l'époque, on estimait qu'Hydro-Québec avait versé plus de 30 millions \$ en primes d'embauche ou de rétention à certains de ses dirigeants sur une période d'environ 20 ans.

Jonatan Julien, alors ministre des Ressources naturelles, avait promis de mettre le holà à ces

versements. «C'est fini», avait-il lancé au *Journal*.

Silence radio à Québec

Mercredi, le gouvernement Legault n'a pas voulu dire si Hydro avait son feu vert pour verser des primes d'embauche.

«Hydro-Québec a la latitude d'établir la rémunération globale de ses employés en respect des lois en vigueur et des encadrements approuvés par le conseil d'administration, et peut verser des indemnités de transition et des montants compensatoires à ses employés», a assuré une porte-parole de la société d'État, Caroline Des Rosiers, en précisant que le conseil avait approuvé le versement de 625 000\$ à M. Aucoin.

Chez Hydro, Maxime Aucoin a droit à une rémunération totale d'environ 800 000\$, alors qu'il a gagné plus de 1,3 million \$ à la Caisse en 2022.

Cette dernière a versé, ces dernières années, des «montants compensatoires» à plusieurs dirigeants qu'elle a recrutés au privé. Le PDG de la Caisse, Charles Emond, a notamment obtenu 4 millions \$ à ce titre de 2019 à 2021.